

tantes pour le gros des membres de l'Assemblée. La Deuxième Commission (questions économiques) adopte au moins deux fois plus de résolutions que toute autre, et plus du tiers des résolutions votées par l'Assemblée générale. Fait encore plus significatif toutefois, un consensus est négocié dans plus de 90 p.cent de ces résolutions. Seule la Troisième Commission (Questions sociales et humanitaires) et la Commission juridique obtiennent toujours plus de 50 p.cent à cet égard. En fait, si l'on accepte que seules les résolutions adoptées par consensus ont une incidence réelle et permanente sur les événements (à l'exception de la Commission des questions budgétaires où 80 p.cent des résolutions touchant la répartition des fonds sont en fait soumises à un vote), il est intéressant de noter que bien plus que la moitié de ces résolutions sont de nature économique.

Pays en développement

Les méthodes de travail ne sont donc pas uniformes. Le temps productif est en bonne partie consacré à des négociations restreintes visant la préparation de textes acceptables à tous. Étant donné la difficulté qu'ont pour le moment les pays développés à aller très loin dans leurs négociations avec les pays en développement, ces négociations ont été prolongées et difficiles. Sur les questions particulièrement difficiles comme l'inflation, le protectionnisme et la réforme monétaire, le temps a manqué et il a fallu recourir au vote, faisant des textes ainsi adoptés par une large majorité des documents d'orientation plus ou moins utiles.

Les pays en développement (Groupe des 77) négocient en tant que groupe représenté par un seul porte-parole et ayant adopté des positions nécessairement convenues. Même si d'aucuns considèrent cette pratique comme essentielle au processus de négociation, elle empêche souvent l'Assemblée d'aller au fond des questions, puisque les situations des pays aussi différents que le Brésil et le Botswana. Fait paradoxal, ce sont les pays en développement qui souhaitent que l'Assemblée générale assume des responsabilités plus importantes dans le domaine économique; mais tant que ses méthodes d'étude de problème particuliers n'auront pas été améliorées, ses responsabilités se limiteront à un traitement politique général des questions économiques, et les questions de fonds continueront à être étudiées en profondeur au sein des institutions spécialisées et des programmes créés à cette fin.

La réalisation la plus importante de la trente-quatrième session de l'AGNU a probablement été la décision de lancer une grande série de négociations économiques—devant englober l'énergie—qui débiteront lors d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale en septembre 1980 et se poursuivront en 1981. Diverses difficultés expliquent cette décision: la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement à Manille n'avait pas été un succès; un conflit avait surgi entre les pays de l'OPEP et les pays en développement non pétroliers; Fidel Castro s'était adressé à l'Assemblée générale pour demander un transfert de ressources financières aux pays en développement trop massif pour être considéré comme politiquement réaliste; et de façon générale, les pays industrialisés restaient préoccupés et limités par leurs propres problèmes économiques.